



L'ACTUALITÉ

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION CONFÉDÉRAL S'EST RÉUNI LES 15 ET 16 DÉCEMBRE

CAP CAPEB et vie du Réseau, préparation de l'Assemblée générale, plan de Communication 2023, étaient à l'ordre du jour aux côtés des actualités économiques et sociales.

Le Conseil d'administration confédéral s'est réuni jeudi et vendredi dernier pour un avancement des dossiers à la veille de la trêve des confiseurs.

Il a commencé par le Plan de transformation CAP CAPEB pour que chacun mesure bien l'objet de ces travaux. Pour ce faire, trois exemples concrets ont été pris pour illustrer les objectifs du chantier n°1 « Développer et rendre visible le rôle des acteurs en charge de favoriser le partage des bonnes pratiques et des initiatives au sein du Réseau ».

Ensuite, les propositions d'un plan de communication pour 2023, construites autour des grands événements de l'année et de nos principaux axes stratégiques, ont été présentées et validées.

Les membres du Conseil d'administration ont par ailleurs commencé à poser les jalons de l'organisation de la prochaine Assemblée générale qui se tiendra les 14 et 15 avril 2023 à la Maison de la Mutualité. Ils ont décidé que l'Assemblée générale statutaire se tiendrait sur une seule journée, ce qui nécessitera de commencer impérativement à l'heure, et de consacrer la matinée du vendredi au congrès en terminant par une séance officielle et un déjeuner en commun. Ils ont acté les postes à pourvoir lors de cette Assemblée générale, approuvé le projet de sommaire du rapport d'activité et validé l'organisation de la CNAGS préparatoire du mois de mars qui permettra de débattre du projet CAP CAPEB le mercredi 8 mars après-midi et des résolutions la journée du 9 mars. Le Conseil a également décidé de reconduire la méthode

d'élaboration des résolutions, utilisée pour la première fois l'an dernier, en organisant une consultation en ligne du Réseau.

Au titre des questions relatives au Réseau, les membres du Conseil d'administration ont également fait un point de situation du financement des CAPEB régionales suite à la réunion du comité stratégique de suivi qui s'est tenue le 7 décembre. Ils se sont félicités du bon déroulement de la démarche grâce à un état d'esprit collectif positif.

Ils ont par ailleurs examiné et approuvé les propositions du groupe de travail en charge de réfléchir au rapprochement entre le GSR et le COG du FDR, deux structures au fonctionnement très proche qui pourront donc fusionner. Une proposition de modification des statuts, du Règlement intérieur et de la Charte Réseau sera soumise à l'Assemblée générale en ce sens.

Ils ont également fait un bilan des expérimentations menées en 2022 concernant l'organisation des réunions du Bureau confédéral et du Conseil d'administration et décidé de poursuivre le rythme mensuel instauré en 2022 et, pour l'instant, de maintenir les différents modes de tenue des Conseils.

Sur le plan économique, le Conseil d'administration a approuvé la modification des statuts de l'association Handibat Développement en vue d'en assurer un réel et nécessaire pilotage au moment où Ma Prime Adapt' est en préparation et où les marques Handibat et Silverbat doivent être clairement positionnées et défendues. Les membres du Conseil ont par ailleurs fait un point d'étape des réflexions en cours en vue de

refondre la marque ECO Artisan et ont confirmé leur volonté de ne pas abandonner cette marque mais, à l'inverse, de la renforcer pour permettre à un plus grand nombre d'entreprises de se positionner sur le marché de la rénovation énergétique.

(Suite p. 4)

DERNIERE MINUTE

REP : Les 4 éco-organismes ont annoncé qu'ils n'appelleraient pas d'éco-contribution avant le 1^{er} mai 2023.

Nous regrettons que ce soit les éco-organismes qui décident d'un report de 4 mois alors que nous avons alerté, dès juillet dernier, les pouvoirs publics sur la nécessité de décaler l'entrée en vigueur de ce dispositif au 1^{er} janvier 2024 au regard du retard pris dans sa mise en œuvre. Nous l'avons fortement porté dans le cadre des Assises du Bâtiment et obtenu de Bruno Lemaire la mise en place d'une période de "tolérance" de quatre mois. Son report opérationnel nous donne raison.

Nous déplorons que cette décision soit prise à moins de 10 jours de son entrée en vigueur. Nous continuons d'affirmer que ce report de 4 mois n'est pas suffisant et maintenons notre demande initiale de report au 1^{er} janvier 2024 pour que ce dispositif soit véritablement opérationnel, que le maillage de proximité soit effectif et que les entreprises puissent intégrer ces écocontributions dans leurs devis.

ÉCONOMIE

→ MAPRIMERÉNOV' : LE PRÉSIDENT DE LA CAPEB TAPE DU POING SUR LA TABLE

Le Président de la CAPEB a écrit au Président de l'Anah pour qu'il s'engage personnellement pour mettre un terme aux disfonctionnements, lenteurs et pinailleries auxquelles les entreprises artisanales du bâtiment doivent faire face en permanence pour de multiples raisons.



Les services de la CAPEB ont, régulièrement, porté à la connaissance des services de l'Anah tous les disfonctionnements que le Réseau nous a signalés mais, en dépit de ces échanges réguliers, nous devons déplorer que les difficultés demeurent. Dans son courrier, Jean-Christophe Repon dénonce les changements de règles tous les deux

mois, qui plus est, sans que personne n'en soit informé, et les traitements interminables des dossiers qui comportent une erreur. Il alerte le Président de l'Anah sur le fait que ces délais sont intenable tant pour les entreprises, qui sont obligées de faire peser les conséquences financières de ces délais sur leur propre trésorerie, que pour leurs clients qui attendent leur prime. Les entreprises se trouvent dans une situation impossible dès lors qu'elles ont plusieurs dossiers en souffrance. Certaines sont même obligées de mettre des salariés en chômage partiel, et doivent négocier en position d'infériorité avec leur banque. Le Président Jean-Christophe Repon dénonce également

la manière dont sont gérés les contrôles et ce sur quoi ils portent. Ces contrôles, en effet, ne cesse d'imposer de plus en plus exigences sans aucune justification, comme la confirmation par l'entreprise de l'exactitude du numéro de devis et de facture ou encore la rédaction d'une phrase spécifique d'attestation ! Enfin, le Président de la CAPEB a rappelé dans ce courrier que nous plaçons pour un parcours de travaux permettant d'aboutir à une rénovation globale du logement et que, dans ce cadre, nous militons pour le financement, par les CEE, d'un audit énergétique dès la réalisation du premier geste de rénovation énergétique. [\(Lire le courrier ici\)](#)

→ EFFONDEMENTS À LILLE : LE RETRAIT-GONFLEMENT ET DES MAUVAISES PRATIQUES EN CAUSE

L'effondrement de deux immeubles à Lille interroge. La vétusté semble écartée et le CSTB pourrait être missionné par le Ministre du Logement pour rechercher les causes de cette catastrophe.

Spécialiste du patrimoine et de la vieille ville, le Président de Renaissance du Lille ancien pointe le phénomène de retrait-gonflement du sol argileux ainsi que des mauvaises pratiques. On apprend ainsi que Lille est construite sur le lit d'une rivière et que ses fondations reposent sur un radier et des pieux en chêne qui baignent dans une argile gorgée d'eau. Or, lorsque la sécheresse est trop intense, l'argile sèche, les pieux aussi et finissent par s'effriter et se briser. L'eau est donc essentielle au dispositif technique sur lequel reposent les fondations des immeubles du vieux Lille.

S'ajoutent à cela les ouvertures à répétition dans les murs porteurs qui ont été réalisées au fil des années et qui sont de plus en plus nombreuses. Une fragilisation supplémentaire.

Si ces éléments étaient confirmés par l'étude technique qui sera menée, d'autres catastrophes pourraient donc survenir. Sauf si l'eau revenait dans Lille et ses nappes phréatiques...

Et Lille est très loin d'être la seule ville concernée par les réactions de l'argile au changement climatique. Au total, les assurances constatent que plus d'une maison sur deux est concernée ! 11,1 millions de maisons individuelles sont en zone à risque moyen ou fort sur un parc total de 20,3 millions de maisons, les départements les plus touchés étant la Haute-Garonne, la Gironde et les Bouches-du-Rhône.



de 1,9 à 2,8 milliards

c'est le coût assurantiel estimé du phénomène de retrait/gonflement en France

MÉTIERS

→ SYLVAIN FORNÈS RÉUNIT LES CONSEILLERS PROFESSIONNELS DE L'UNA PEINTURE REVÊTEMENTS DÉCORATION

Mardi dernier, Sylvain Fornès a réuni les conseillers professionnels de l'UNA Peinture Revêtements et Décoration, accueillant une représentante de la CNFA, Virginie Chevalier

Après un tour de table sur l'activité des entreprises et les actions menées dans les départements, le Président a fait un compte rendu de ses déplacements en province dans les sections professionnelles, et en Europe pour participer aux travaux de l'UNIEP.

Ils ont ensuite commenté la journée commune à l'ensemble des conseillers des UNA et des

conseillères de la CNFA puis ils ont établi leur calendrier de travail pour 2023 et réfléchi aux sujets qui pourraient faire l'objet de webinaires. Président et conseillers ont ensuite fait le point sur les dossiers formation, évoquant notamment l'initiative de 3PF pour soutenir les Worldskills, la mention complémentaire solier et la participation à l'écriture des sujets d'examen.



Ils ont aussi dressé un état des lieux des travaux menés dans le domaine de la normalisation (NF DTU 51.12 sur les parquets flottants et NF DTU 51.11 sur les parquets stratifiés), évoqué les partenariats et notamment la visite Argile et enfin, engagé de premières réflexions sur les Journées Professionnelles de la Construction de Lille.

MÉTIERS

→ THIERRY TOFFOLI FAIT LE POINT AVEC LES CONSEILLERS PROFESSIONNELS DE L'UNA MAÇONNERIE CARRELAGE

Le Président Thierry Toffoli a réuni les conseillers professionnels de l'UNA Maçonnerie Carrelage ce 14 décembre pour un état des lieux des dossiers en cours à la veille de cette fin d'année.

Ils ont ouvert leurs travaux par les questions formation en évoquant la mise en place du CQP Chapiste, la formation Rocaille et diverses actualités formation. Ils ont ensuite commencé à réfléchir aux Journées Professionnelles de la Construction de Lille puis ils ont abordé les questions de santé et de sécurité avec l'IRIS-ST venu présenter ses mémos et ses projets pour 2023 ainsi que l'étude métier carreleur qui a fait l'objet d'une présentation de matériel au CFA d'Antibes. Thierry Toffoli et les conseillers ont constaté l'évolution des coûts des matériaux dans leurs activités puis ils ont abordé les dossiers propres à la maçonnerie. En l'occurrence, ils ont fait le point sur le guide acier en cours d'élaboration avec l'AFCAB, les travaux en



cours concernant les caveaux préfabriqués, la règle professionnelle sur l'Assainissement non Collectif, le groupe de travail de l'AQC sur le drainage périmétrique et enfin, le projet Renobox du programme Profeel 2 pour le suivi duquel l'UNA a désigné deux conseillers. Les dossiers carrelage ont conclu la journée avec, spécifiquement, un point sur les règles professionnelles pour les sols extérieurs. Notons pour finir que l'équipe de l'UNA a accueilli au cours de cette journée Mme Christelle Delouche, Conseillère de la CNFA et co-gérante d'une entreprise de maçonnerie Taille de Pierre, dans le cadre d'une volonté commune entre la CNFA et les UNA de travailler ensemble. faire l'objet d'un décret d'application.

→ JEAN-MICHEL MARTIN ET LES CONSEILLERS PROFESSIONNELS DE L'UNA CHARPENTE MENUISERIE AGENCEMENT AVANCENT LEURS DOSSIERS

Mercredi 14 décembre, le Président et les conseillers professionnels de l'UNA Charpente Menuiserie Agencement se sont également réunis, à la fois pour faire un point d'actualité de la filière bois et également pour avancer les dossiers en cours.

Jean-Michel Martin et ses conseillers ont également fait un point des sujets formation avant de travailler à la préparation des Journées Professionnelles de la Construction de Lille. Dans ce cadre, ils ont accueilli Cécile Beaudonnat, Présidente de la CNFA et femme d'artisan charpentier dans le Puy-de-Dôme. Ils ont commencé à réfléchir aux sujets et

aux ateliers qui pourront être proposés aux délégués en juin prochain puis ont discuté autour d'un projet de concours d'une œuvre artisanale en charpente traditionnelle. Pour finir, ils ont passé en revue les études Codifab prévues en 2023 et sur les DTU en cours de révision ou à venir. La réunion a par ailleurs permis d'arrêter le calendrier de

SOCIAL

→ L'ENQUÊTE DU BAROMÈTRE ARTISANTÉ EST LANCÉE



Comme chaque année, l'IRIS-ST lance l'enquête qu'elle réalise chaque année avec la CAPEB et la CNATP sur les conditions de travail et l'état de santé des chefs d'entreprise artisanale du BTP et du Paysage. Le questionnaire qui permet de constituer ce baromètre est anonyme et ne prend qu'une dizaine de minutes. [Nous vous encourageons à y répondre en cliquant ici.](#)



travail de l'UNA pour l'année prochaine, de préciser les thèmes des webinaires qui seront proposés l'année prochaine. En l'occurrence, 4 webinaires sont envisagés et porteront sur les bardages bois, les assemblages extérieurs ventilés, la menuiserie et la charpente.

ÉCONOMIE

→ LES RÉSULTATS DU BAROMÈTRE CAPEB/BATIACTU

L'enquête conduite par Batiactu auprès d'adhérents CAPEB s'est déroulée entre juin et juillet 2022.



Au cours de cette période, une majorité d'artisans interrogés constataient une stabilisation de leur activité par rapport à l'année précédente. 25 % notaient une amélioration alors qu'ils étaient 43 % un an plus tôt à faire ce constat. Une baisse importante donc, qui se conjugue avec un optimisme moins partagé que précédemment : 54 % des artisans interrogés se disent optimistes quand ils étaient 77 % en 2021. L'une des causes majeures de ce moral en baisse est l'accumulation de réglementation

qui devient une réelle source d'inquiétude pour 57 % des personnes interrogées. Les chefs d'entreprise sont par ailleurs peu nombreux (21 %) à considérer que le marché de la rénovation énergétique reste une opportunité d'activité pour eux. Quant aux évolutions numériques, ils sont globalement peu inquiets qu'il s'agisse du BIM, de la digitalisation des pratiques ou de l'évolution des techniques. D'ailleurs, ils se laissent de plus en plus tentés par des achats en ligne tant auprès de leurs fournisseurs habituels (67 %) qu'auprès de nouveaux fournisseurs (53 %). Ils passent de plus en plus à la dématérialisation des contrats (59 %) mais pas du tout au drive ou au click and collect (73 % n'utilisent pas du tout ces solutions). 65 % des chefs d'entreprise artisanale du bâtiment ont un site internet (soit 3 points de plus qu'en 2021), 74 % utilisent régulièrement des applications professionnelles. Cette enquête révèle aussi que la proximité, le contact humain et la disponibilité des produits restent les critères de choix d'un point de vente. Le choix d'un produit repose quant à lui sur sa qualité ou sa fiabilité, son prix et sa disponibilité. [Voir notre communiqué de presse ici.](#)



CESE

Le Président Jean-Christophe Repon a participé mardi à la réunion du bureau du CESE. A cette occasion, un retour a été fait sur les deux premières sessions de la convention citoyenne sur la fin de vie. Il a également été question de la contribution du CESE au Conseil National de la Refondation, ainsi que de l'événement sur les politiques de jeunesse en préparation.

PARITARISME

Les négociations sur le partage de la valeur, que Jean-Christophe Repon conduit au nom de l'U2P, se poursuivaient ce 20 décembre. Ces négociations, demandées officiellement par le Ministère du Travail aux partenaires sociaux, vise à renforcer les différents dispositifs (intéressement, participation, prime, actionnariat, etc) et à éviter l'indexation des salaires

sur les prix, ce qui contribuerait à nourrir une spirale inflationniste.

EBC

Le Conseil d'administration de l'association européenne EBC se tenait en visio ce mercredi. Après un tour de table sur l'impact potentiel de la reconstruction ukrainienne, un état des lieux a été fait sur les principaux dossiers suivis par EBC : Retards de paiement, mesures d'urgence en matière d'énergie, Directive sur la performance énergétique des bâtiments, amiante, Règlement sur les produits de construction, numérisation, compétences. Il a également été question de la construction circulaire et des émissions de carbone dans le cycle de vie des bâtiments.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Le Président Jean-Christophe Repon représentait l'U2P ce 21 décembre à une réunion organisée par le Ministère du Travail sur la réforme de l'assiette sociale des indépendants.

PRESSE

Le Président de la CAPEB a donné une interview au Figaro suite au courrier qu'il a adressé au Président de l'Anah pour lui demander de corriger rapidement les dysfonctionnements du dispositif MaPrimeRénov'. Il a également réagi à l'annonce des éco-organismes de reporter le prélèvement des éco-contributions au 1er mai prochain auprès de Batiactu, Le Moniteur et les Cahiers Techniques du Bâtiment.

ÉCONOMIE

→ LE CESE PRÉCONISE UNE OBLIGATION PROGRESSIVE DE RÉNOVATION GLOBALE DE TOUS LES LOGEMENTS

A son tour, le CESE a produit un avis « Pour des bâtiments plus durables grâce à une ambitieuse politique de rénovation ».

Il part du constat que si la moitié des Français sont parfaitement conscients de la nécessité de rénover leurs logements pour en améliorer le confort et en réduire les consommations énergétiques, l'idée ne va pas jusqu'à l'acte. Certes, MaPrimeRénov' a permis de dynamiser ce marché mais les travaux réalisés sont trop souvent limités à un seul geste de rénovation énergétique alors qu'une rénovation globale serait plus efficace en termes d'économies d'énergie. Le CESE préconise donc d'accélérer et de massifier les rénovations globales. Pour y parvenir, il suggère de simplifier et de stabiliser les aides et de les rendre plus accessibles. La CAPEB le demande depuis très longtemps car les entreprises constatent que leurs clients hésitent à entreprendre des travaux tant qu'ils ne savent pas à quelles aides ils peuvent prétendre. L'avis du CESE reprend également notre idée d'instaurer un audit obligatoire permettant à chaque propriétaire d'identifier et d'évaluer les travaux nécessaires pour améliorer la performance énergétique de son logement.

Une façon de permettre aux ménages d'avoir une vision précise des travaux qu'ils doivent engager, les uns après les autres, pour aboutir à une rénovation globale, et de les programmer tant sur le plan pratique (avec la nécessité souvent de libérer les lieux pour permettre aux entreprises d'y travailler) que financier, en échelonnant ces dépenses souvent trop lourdes à engager en une seule fois. Dans sa déclaration lors de l'adoption de cet avis, le groupe de l'Artisanat et des professions libérales, présidé par Jean-Christophe Repon, a souligné que le reste à charge reste un point dur pour lequel des solutions doivent être trouvées, faute de quoi les réticences à l'engagement de travaux demeureront. Indiquant que le coût d'une rénovation globale se situe en moyenne entre 25 000 et 60 000 €, le groupe APL préconise de faire évoluer le niveau des aides. Enfin, le groupe rappelle que les entreprises, elles, sont prêtes à participer à la massification de la demande de travaux.

RÉSEAU



→ UN NOUVEAU PRÉSIDENT EN NORMANDIE

Suite à la démission d'Éric Mollien de la présidence de l'Union régionale, les administrateurs, réunis le 13 décembre 2022, ont élu un nouveau Président en la personne de Paul-Henri Huvey

L'ACTUALITÉ (Suite de la p. 1)



Ensuite, un état des lieux des travaux en cours dans les différents lieux de concertation mis en place par le Gouvernement a été dressé : les Assises du BTP, les groupes de travail en vue de l'établissement de la feuille de route décarbonation du bâtiment, le Conseil National de la Refondation dans son volet Logement, le

programme Oscar, autant d'endroits où la CAPEB défend âprement le positionnement et les intérêts des petites entreprises. Par ailleurs, plusieurs partenariats Béranger Développement ont été proposés. Le Conseil d'administration a approuvé la signature d'un accord de partenariat avec Siniat, fabricant de produits à base de gypse tels que les plaques de plâtre, avec Terreal, fabricant de tuiles et autres solutions pour la toiture, et enfin, avec Néo System, société spécialisée dans les moyens de paiement électroniques. A cette occasion, les rôles et missions de Béranger Développement ainsi que son fonctionnement ont été rappelés,

les administrateurs les plus récemment élus n'ayant jamais eu cette information. Au registre des questions sociales, le Conseil d'administration est revenu sur les relations avec la FFB, toujours difficiles malgré des déclarations de bonne volonté. Il a souhaité que les CPPNIS poursuivent leurs activités et que des négociations paritaires s'ouvrent sur les thèmes qu'il a déjà validés l'an dernier, telles la classification des cadres, la formation professionnelle et la santé.

